sorte que, depuis quelques jours, on voit peu de monde sur place. Cependant on fait encore quelques expéditions, on fait surtout des rassortiments en articles d'hiver, tels que moscova et genre pardessus ; peu de ratines, cependant : les bruts pour complets se vendent bien aussi ; mais dans les belles qualités, les draps fins se vendent aussi. Quelques confectionneurs s'approvisionnent de draps bon marché pour communiants : pour ce genre de confections, nous recommandons tout spécialement les satins taupelines en 1 m, 36 38 de large, à 6 fr. 50.

Les flanelles se vendent encore bien ; les nouveautés d'Elbœuf se vendent aussi : plusieurs fabricants vont changer complétement leur système de fabrication, de sorte que les acheteurs qui font le voyage de Sedan trouveront sur cette place toute la draperie imaginable, depuis le meilleur marché, 3 fr. le mètre, jusqu'à 24 fr, le prix maximum.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la Condition publique des soies, des laines et des cotons, du 20 au 25 décembre 1886 :

1.936 colis de laines peignées pesant	208.415	kil.
81 » de blousses	8.720	»
801 » de laines filées	86.104	»
33 » de soies	1.928	»
349 » de cotons	37.422	»
3.200 colis pesant ensemble	342.589	kil.

Décreusage 15 1/2 opérations.
Titrage 354 1/2 id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Laines

FOURMIES, 24 décembre.

Nous n'avons rien à dire des affaires pendant cette semaine, car nous ne savons pas, s'il s'en est traité.

Les inventaires, d'une part, et la baisse des matières, d'autre part, ont arrêté les transactions ; il ne faut guère compter maintenant qu'elles puissent reprendre avant le 15 janvier.

La façon faiblit un peu, tout en s'alimentant encore facilement.

(*Journal de Fourmies.*) V. BACHY.

ANVERS, 24 décembre.

Revue du 19 au 24 courant. — Nous venons de passer de nouveau par une semaine de grand calme qu'il ne faut pas s'attendre à voir cesser avant la nouvelle année, personne n'étant généralement disposé a entreprendre de nouvelles opérations à cette époque.

Les seules affaires faites comprennent 46 b. Montevideo 1re bonne laine, ancienne tonte, 40/41 0/0 à fr. 2. 2.05 ; 94 b. Bande Orientale croisée à fr. 1.95 et 2.10, 140 b., soit aux prix antérieurs.

Arrivages 1.526 b. Plata, et 2.482 b. diverses.

Transit 16 b. Plata et 2.207 diverses.

Stock ce jour : 9.525 b. dont 4.840 de la Plata.

On télégraphie de Buenos-Ayres que le marché est au grand calme et que le stock y augmente de nouveau.

Peaux de moutons. — Sans affaires. Stock 105 b. Plata et 103 b. Australie. E. KARCHER.

MARSEILLE, 25 décembre.

Le chiffre des ventes de la semaine n'a été que de 854 b.; mais la diminution des transactions se fait presque toujours sentir à la fin de l'année. Il est vrai de dire que notre fabrique demande peu et qu'après une période de grande hausse, noussommes en pleine réaction. Les Géorgie 2e tonte ont marqué les prix de fr. 1.40 pour les A, fr. 1.30 les B, et fr. 1.15 les BS. Les Angora supérieures sont revenues à fr. 1.20. Stock 20.000 b.

BRADFORD, 23 décembre.

Ventes de laines. — Hier MM. Oddy, Turner et Cie, ont offert sur enchères au « Mechanes Institute » environ 750 lots variées de laines indigènes et étrangères.

Le public y était assez nombreux, mais par suite des prochaines vacances les mises à prix étaient peu animées, et les prix réalisés, un peu au-dessous du cours antérieur. Aperçu des prix obtenus ; Moutons yorkshire 9 1/4 d., mèches 5d.. Nle-Zélande dégraissé 8 3/4 d., mèches dégraissées 7 3/4 d., toisons duvet 7 1/4 d., Toisons Kent 10 d., choisies d'Irlande 10 3/4d. Somerset 8 3/4 d., assorties 10 1/2 d., fine à carde 10 1/2 d.

MELBOURNE, 21 décembre.

Les exportations de toutes les colonies australiennes pour l'Angleterre depuis le commencement de la nouvelle saison (1er juillet 1886 au 20 décembre) se sont élevées à 316.000 b. par steamer et 165.000 b. par voiliers.

BUENOS-AYRES, 22 décembre.

La baisse survenue sur l'article à Londres a également influence notre marché. Les acheteurs français se sont tenus sur la réserve et les affaires sont restées par continuation calmes, de sorte qu'une partie des arrivages journaliers a dû être mise en magasin. Les renforts arrivent maintenant de toute les côtés, le choix sur place est excellent et on espère que cette circonstance, jointe aux cours réduits actuels, amènera des ordres d'achats de quelque importance. Il y aurait moyen aujourd'hui d'acheter sur les bases suivantes : laines supérieures à peigne et à fabrique fr. 5.10, bonnes laines à trame fr. 4.85, bonnes laines à fabrique fr. 4.85 à 4.75, laines à peigne Zephyr fr. 4.25 à 4.45 suivant qualité, laines filature fr. 4.40, laines d'agneaux supérieures, 1re tonte fr. 4.55, le tout franco ports européens, y compris 4 0/0 de commission sans frais de lavage. Expédié depuis le commencement de la saison 40.000 b. contre 25.000 b. en 1885. Stock 20.000 b. contre 20.000 b. en 1885. Agio de l'or 30 1/2 0/0.

Mouvement maritime lainier

Le steamer allemand *Liebestein* venant de B.-A. et Montevideo, avec laines et diverses marchandises à ordre, est arrivé sur rade de Dunkerque le 26 décembre au matin. Il subit la visite sanitaire et entrera au port après, entré le même jour au soir.

Le steamer *Dom-Pedro* est attendu à toutes marées à Dunkerque, venant de Montevideo et B.-A. avec laines, peaux etc. La santé veillait après lui ce matin.

Les laines, peaux de la *Ville de Montevideo* chargées pour Dunkerque à la Plata sur ce steamer, signalé arrivé au Havre, étaient attendues le 26 décembre par un steamer venant de ce port.

Le steamer anglais *Phœnician* de l'Allan-Line prenait charge à Montevideo le 24 décembre, pour Dunkerque et le Havre, en laines.

Le steamer *Caledonian* est arrivé à Adelaide (Australie) le 24 décembre venant de Marseille, prendre charge en laines et diverses marchandises.

Le steamer *Sénégal* est arrrivé le 24 décembre à Bordeaux, venant de la Plata, avec laines à or-Bres.

Le steamer *Pleiades* signalé arrivé à Anvers de la Plata, y a débarqué 178 b. laine chargées à B.-A. et 76 b. à ordre;

Et 723 b. laine provenant de Montevideo. Plus 61 b. laine à option.

Le steamer anglais *Ipsnich* a débarqué 155 b. laine à ordre provenant de Harnich.

Le steamer *San-Martin* est parti du Havre le 21 décembre pour B.-A. et Montevideo, où il chargera des laines en retour, pour Dunkerque et le Havre.

Le steamer belge *Teniers* allant d'Anvers à la Plata, a passé à St-Catherin's-Point, le 24 décembre.

Le steamer *Rouen* prenait charge à B.-A. le 23 décembre pour France, en laines, peaux, etc.

Le steamer *Ville de Messine* devait entrer le 26 décembre à Dunkerque, venant du Havre, avec laines et diverses marchandises.

Plusieurs sont attendus à tous moments à Dunkerque venant de l'Algérie et de la Mer-Noire, avec laines et diverses marchandises à ordre.

Le steamer anglais *Lucerne* est attendu à Dunkerque le 28 courant, venant de la Plata, avec laines et diverses marchandises à ordre, et suivra avec le solde pour le Havre.

Marchés allemands

BERLIN, 24 décembre,

Bien que les affaires soient toujours un peu plus calmes que d'ordinaire vers la fin de l'année on n'a jamais constaté une accalmie si grande qu'en ce moment.

Laine. — On a enlevé des dépôts de laine de cette place à peu près 500 quintaux de bonnes laines lengues sans boucles de Mecklenbourg à Frecs 400 par 100 kilg. Il n'y avait pas d'acheteurs pour des C G, laines, offertes à très bon marché en grande quantités. La disposition était un peu favorable aux laines allemandes lavées; cependant il n'y a pas eu de ventes considérables.

Peignés. — Pendant la dernière semaine il n'y a point eu d'achats, quoiqu'il eut des offres bien pressantes de Leipzic, de Mylau et de Blumeuthal. Une partie de peigné d'Australie à 5 fr. 50 par kilo n'a pas trouvé d'acheteurs. En général les fileurs de peignés de cette place n'entreprendront rien avant la fin de janvier prochain.

Blousses. — Il n'y a point d'affaires dans cet article. D'ailleurs les négociants et les fabricants en ont beaucoup en stock. Une petite partie de blousses carbonisées à 3.50 fr. par kilog. a été achetée par Verviers.

Déchets. — Des déchets de peignées couleures (peignons) ont été demandés, de même que de buto de mohair, de cachemir et de roving, mais à des prix très bas. On payait des déchets de mohair, franco, 1.90, de Roving, franco, 1.25 par kilog. On a vendu pour la Bohême, une grande partie de buto de fils peignés toute fine, à fr. 2.10 par kilog.

Fils. — Excepté les fils de cachemire, qui continuent d'être demandés à des prix fermes, toutes les espèces de fils sont négligées, surtout les fils peignés qui ont été notés de nouveau de 30 à 50 c. de moins par kilog.

Tissus. — Les affaires en tissus sont très calmes.

Marchés anglais

BRADFORD, 23 décembre.

En dépit de la restriction en affaires, les valeurs se maintiennent fermes ; les teneurs se montrent peu auxieux d'effectuer des ventes et les consommateurs se tiennent à distance et n'achètent qu'au fur et à mesure qu'ils en éprouvent la nécessité ; les affaires politiques si incertaines au dedans et au dehors, sont un peu la cause de cette prudence de leur part, du reste la fin de l'année limite généralement les opérations commerciales.

Filés. — Les mêmes remarques peuvent s'appliquer à cette branche très calme aujourd'hui. Les filateurs maintiennent leurs prix un peu au-dessus du chiffre nominal. Petite augmentation dans la demande pour filés mohair.

Tissus. — Marché inanimé et cours nominal.

DEWSBURY, 23 décembre.

Peu de changement à signaler pendant le cours de la semaine. Les affaires manquent d'importance, sauf pour l'exportation. En général les articles lourds sont calmes, mais il se produit de bonnes quantités de worsted, pour compléter les ordres donnés il y a un mois.

Les tweeds inf. et ord. sont de placement facile.

Un peu plus d'affaires en drap d'armée bleu, pour l'exportation ; la situation s'améliore pour les couvertures de coton; le commerce des tapis et flanelles se maintient ; les laines non propres au commerce du district se vendent difficilement, par suite du cours actuel. Chaines coton inchangées.

NOTTINGHAM, 23 décembre.

Pendant la semaine, les nouvelles transactions en dentelles, ont été clair-semées.

L'approvisionnement des stocks est devenu général mais les résultats sont loin d'être satisfaisants. Jamais les prix n'ont été aussi bas, on signale quelques beaux ordres en rideaux. Affaires stables en dentelles de coton de qualité inf. et demandes assez importantes en articles de fantaisie ; il se produit des quantités considérables de vestes et pantalons.

NOUVELLES MILITAIRES

Les classes astreintes au service en 1887. — A partir du 1er janvier prochain et jusqu'au 1er juillet 1887, les vingt classes astreintes au service militaire se trouveront réparties de la façon suivante :

Armée active : classes de 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885; Réserve de l'armée active : classes de 1877, 1878, 1879 et 1880; Armée territoriale : classes de 1872, 1873, 1874, 1875 et 1876: Réserve de l'armée territoriale : classes de 1866, 1867, 1868, 1869, 1870 et 1871. Deux classes de réservistes seront appelées en 1887 à accomplir une période d'exercices, celles de 1878 et 1880. Dans l'armée territoriale, la convocation comprendra la seconde partie des classes de 1874 et 1875.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Election d'un juge-suppléant au tribunal de commerce de Roubaix. — *Scrutin de ballottage.* — Dimanche a eu lieu l'election, au scrutin de ballottage, d'un juge-suppléant au tribunal de commerce de Roubaix. Voici le résultat :

	Roubaix-Est et Ouest	Launoy	Totaux
Inscrits	930	342	1272
Votants	278	59	337
Bulletins nuls	1	»	1
M. Derville-Wibaux	131	57	188 élu
M. E. Picavet.	146	3	149

L'église du Saint-Sépulcre était trop petite, dimanche matin, pour contenir la foule recueillie et sympathique désireuse d'assister à la messe solennelle de prémisses de M. l'abbé Aloyse Dodin, récemment ordonné prêtre à Cambrai. On a voulu donner à la famille du jeune prêtre, originaire d'Alsace, un témoignagne d'estime.

M. l'abbé Dodin était assisté de M. le curé du St-Sépulcre et de M. l'aumônier des Clarisses. Après l'Evangile, M. l'abbé Janson, vicaire du St-Sépulcre, est monté en chaire et a développé avec beaucoup d'élounence, la parole sainte : *Tu es sacerdos in æternum.*

Sa touchante allocution a vivement impressionné l'assemblée. Plusieurs professeurs du collège avaient pris place dans les stalles; c'est le troisième prêtre que l'institution Notre-Dame-des-Victoires vient d'avoir l'honneur de voir ordonner cette année. Au mois de juillet, c'était M. l'abbé Paul Dutilleul, mercredi c'était M. l'abbé Jules Leroux, aujourd'hui, enfin, c'est M. l'abbé Dodin. J. B.

Par décret en date du 20 décembre un de nos concitoyens, M. Pierre Corsin, capitaine dans la garde républicaine de Paris, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. M. Pierre Corsin a, à son actif, 19 ans de service, il s'est signalé dans deux combats et a reçu deux blessures.

Sport nautique. — La société française de sauvetage a décerné dans sa distribution de récompenses du 26 décembre, à Paris, une *mention honorable* à l'équipe du *Cachalot*, club nautique de Roubaix.

La « Fédération colombophile Roubaisienne » nous communique le résultat de ses élections du convoyeur du 25 courant :

»Leman, 144 voix, élu ; Verplancy, 91 ; Desobry, 15 ; Boré, 17 ; Carrette, 1.

»268 membres seulement avaient pris part au vote.

»Pour la commission,

»Le Président : Weerts.»

Une chute malheureuse. — Un ouvrier déboureur, Albert Delbecq, regagnait son domicile rue Vallon samedi vers onze heures et demie du soir, quand, traversant le fort Frasez, rue d'Alma, il tomba si malheureusement qu'il se cassa l'avant-bras droit; il se fit aussi à la tête une blessure sans gravité. On appela le docteur Duriez qui, après lui avoir donné les premiers soins, ordonna son transport immédiat à l'Hôtel-Dieu. L'état d'Albert Delbecq est tout à fait satisfaisant.

Un accident de voiture. — Une voiture de maitre suivait, dimanche vers midi et demi, la rue de Mouveaux : des enfants jouaient sur la voie. Malgré les avertissements du cocher, l'un d'eux, un bambin de dix ans du nom d'Achille Amand, fut, en jouant, jeté malheureusement sous la voiture dont une roue lui passa sur le corps.

Le propriétaire de la voiture descendit et fit transporter l'enfant à l'Hôtel-Dieu. Il se plaint de douleurs internes; le docteur Godefroy n'a cependant constaté aucune contusion.

Deux vols ont été constatés par la police : le premier, qui a eu lieu chez M. Lepers, boucher rue Pellart, est assez important. Le voleur a du s'introduire dans la soirée de dimanche par le jardin de la maison dont la porte était ouverte; puis il a enfoncé un panneau de la porte de la boutique afin de pouvoir atteindre le verrou de l'intérieur. Il est alors monté à l'étage, et a pris dans une garde-robe plusieurs bijoux et une certaine somme d'argent.

L'autre vol a eu lieu chez un peintre de la rue de Toulouse, cour Thérin, M. Gyselinck. Là aussi des bijoux et de l'argent ont disparu.

Ivresse, rebellion et outrages. — Dans la soirée de dimanche, la police a eu des contraventions à dresser à la charge de trois ivrognes mutins et querelleurs, Adolphe S..., tisserand, Eugène S..., rattacheur, et Amand D..., peigneur, qui n'ont pas eu pour les représentants de l'autorité, tout le respect qui leur est dû.

Un autre ivrogne, Frédéric D..., demeurant rue de Condé, cour Vroman, parlait tout simplement d'étrangler sa femme. Les deux agents Quint et Plomion voulurent le mettre hors d'état d'accomplir son dessein homicide, mais Frédéric opposait de la résistance et il fallut l'intervention de l'agent Catoire pour conduire le forcené au poste.

Un mari peu gagnant du quartier de la Fosse-aux-chênes s'est vu dresser un rapport de police dimanche matin pour n'avoir pas voulu recevoir sa femme : celle-ci demandait à rentrer au domicile conjugal qu'elle avait quitté depuis quelque temps.

Une trousse de médecin a été perdue dimanche de 6 à 9 h. du soir. Récompense à qui le rapportera au bureau du journal.

Cartes de visites pour le nouvel an, ivoire, cristal, deuil, imprimerie *Journal de Roubaix*, voir prix 4e page.

Afin d'éviter tout dérangement aux abonnés ou lecteurs éloignés, nous remettons, aux porteurs du *Journal de Roubaix*, des bons de commande, qu'on est prié de remplir. Les mêmes porteurs déposeront les cartes de visites chez les personnes qui les auront commandées.

Le secret de tout le monde

Vermeuil (Nièvre). Depuis bien des années je souffrais des maux d'estomac les plus violents, contre lesquels j'avais essayé inutilement tous les remèdes connus; depuis que j'ai employé vos Pilules Suisses à 1 fr. 50, je suis bien soulagé; plusieurs de mes voisins, qui en prennent aussi, en sont également très satisfaits. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre, afin que chacun connaisse l'efficacité de ses bonnes Pilules Suisses. Mme Loriot. Légalisation de la signature. 13945

TOURCOING

Elections au Tribunal de commerce. — Les électeurs se sont rendus au scrutin en plus grand nombre que de coutume. Il faut les en féliciter. Voici les résultats de l'élection :

Inscrits : 1372. — Votants : 395.

Un juge titulaire : M. François Masurel père, 391 voix, *élu*; M. Edouard Six, 2 voix; M. Gaspard Desurmont, 1 voix. Bulletins nuls, 6.

Deux juges suppléants : M. Paul Dubrule, 391 voix, et M. Edouard Six 382 voix, *élus*. Ont obtenu une voix, MM. J. Tack, Paul Delepoulle, C. Mortagne, Jules Lehoucq, Anthime Desmettre et Dessauvages; bulletins nuls, 6.

Patronage Notre-Dame. — Dimanche soir a eu lieu la fête que nous avons annoncée dans un de nos précédents numéros. La vaste salle du patronage s'est trouvée presqu'insuffisante, tant était grande l'affluence des parents et amis des sociétaires qui avaient tenu à assister à la solennité.

C'est la Fanfare du Patronage qui a ouvert la séance par l'interprétation de trois morceaux de son répertoire : un *Allegro militaire*, l'*Ouverture de Missolonghi* et une *Fantaisie mélodique* d'heureuse composition. L'exécution a été tres satisfaisante : de la précision, de la justesse et un nuancement assez bien rendu. On ne peut qu'encourager ces jeunes gens dont, pour quelques-uns, l'éducation musicale est de date récente, à travailler assidûment sous la direction de leur habile chef, M. Mager.

Un oratorio, *Noël*, faisait l'objet de la seconde partie de la fête. Il a été interprété non sans succès et le mérite en revient, pour une grande part, à M. Wibaux, maitre de chapelle de Notre-Dame, qui s'était chargé de monter cet oratorio.

Cheval emporté, — Dimanche soir, le cheval attelé à la voiture de M. O. T..., demeurant rue Jacquart, s'est emporté subitement, place Thiers. Le cocher et le jeune fils de M. T... ont été renversés sans éprouver grand mal, et le cheval a pris sa course dans la direction de la rue du Pouilly où un domestique de M. Dancette, messager, est parvenu à l'arrêter. Il n'y a heureusement pas eu d'accident.

Accident. — Dans la soirée de dimanche, Pierre Sœnen, domestique de ferme chez M. Roussel-Delbarre, rue du Tilleul, en descendant l'escalier du grenier, a mis le pied à faux et a fait une chute dans laquelle il s'est fracturé deux côtes. Le blessé a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Un vol de lapin et de poules a été commis l'avant-dernière nuit, au préjudice de M. Liétard, cabaretier, sentier de Roncq. Auteur inconnu.

Arrestations. — Henri Lebrun, pour mendicité : les frères Lenain, pour ivresse et rebellion envers les agents de police.

LILLE

Séance solennelle de la Société des Sciences. — Dimanche a eu lieu, au Grand-Théâtre, la séance solennelle de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Après une brillante exécution d'une marche militaire de *Suzanne*, par la musique des Sapeurs-Pompiers, M. E. Vandenbergh, président de la Sotiété, a prononcé un discours très savant et très bien écrit.

M. Vandenbergh a fait un parallèle entre l'architecture française et l'architecture anglaise si différentes l'une de l'autre.

Après avoir décrit les chefs-d'œuvre du moyen-âge, de la Renaissance, des règnes de Louis XIII, XIV, XV et XVI, M. Vandenbergh est arrivé rapidement au XIXe siècle, qui, dit-il, a été classique.

Il a commencé alors son parallèle entre les deux architectures française et anglaise, résumant les prétendues règles auxquelles obéissent les architectes de ces deux pays. M. Vandenbergh a termine ainsi :

« De l'autre côté du détroit, nous voyons briller trois noms d'architectes ; ils ont été honorés, chez nos voisins, comme on ne l'est pas chez nous. Ils personnifient l'architecture anglaise. »

» Nous avons dit sincèrement quel degré d'estime nous lui accordons.

» Si nous plaçons en face de ces trois noms d'architectes illustres en Angleterre : Barry, Street, Waterhouse, les noms de : Dubau, Duc, Labrouste, et que nous analysons les œuvres de ces derniers, pour savoir ce qu'elles valent, nous devons déclarer, sans vanité, qu'elles sont glorieuses pour la France, qu'elles honorent l'humanité.

» Nous y trouvons les éléments déjà formés de cette architecture nouvelle, animée du puissant esprit moderne, qui méritera de s'appeler « *L'architecture du XIXe siècle.* »

» Respectons le passé;

» Ayons foi dans l'avenir;

» Notre triomphe est assurée. »

Ce discours a été chaleureusement applaudi.

M. Paul Hallez, secrétaire général, a lu son rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1886.

Il a donné un souvenir aux membres de la Société décédés cette année. M. le docteur de Smyttère, M. le docteur Jules Guérin et M. Wartmann, doyen des sciences, de Genève.

Puis, il énumère les travaux de MM. Alfred Renouard, Albert Cazeneuse, Peroche le chanoine Dehaisnes, Finet, Chon Houzé de l'Aulnoit, Mamet, Faucher, Garreau, Damien.

Après la lecture de ce rapport, la musique des sapeurs-pompiers a exécutée les *Sauterelles*, polka pour piston que M. Maton, soliste, a rendue avec beaucoup de talent.

M. L. Faucher a lu ensuite son rapport sur la fondation Kuhllman, et sur les concours de la Société, et proclame les lauréats.

Nous avons cité hier, les récompenses décernées pour les cantons de Roubaix et Tourcoing.

La séance, à laquelle assistait une foule nombreuse, a été très intéressante. C'est un beau spectacle de voir tous ces braves serviteurs venir recevoir ces récompenses bien dues à leur honnêteté et à leur dévouement.

Tout le monde s'est retiré joyeux aux sons d'un brillant allegro exécuté par la musique des sapeurs-pompiers.

Elections consulaires. — Le second tour pour l'élection d'un juge au tribunal de commerce a eu lieu hier : sur 3414 électeurs inscrits il y a eu 211 votants. Ont été élus juges : MM. Fontaine Flament avec 188 voix ; Abel Giraud, 186; Alfred Scalbert 185; Emile Rouzé, 188; bulletins nuls, 8; bulletins blancs, 6.

Ont été élus juges-suppléants : MM. Albert Dujardin, 193 voix; Henri Despretz, 179 voix.

MM. Gossart, Mathelin, Javelle, Delaporte et Jules Ledic ont eu chacun une voix.

Accident à la gare de Fives. — Un accident assez grave s'est produit dimanche, vers midi, à la gare de Fives.

Un homme d'equipe, Louis Nieuvyaer, âgé de 33 ans, demeurant boulevard de l'Usine, en descendant d'un wagon en marche, sur le plan incliné qui longe la rue de Belle-Vue, a glissé et est tombé sous le wagon dont les roues lui ont écrasé la jambe droite. L'amputation a été nécessaire.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. Delepouille, vicaire à Merville, est nommé vicaire à Houbourdin.

M. Jules Leroux, de Roubaix, ordonné à Saint-Sulpice, est nommé vicaire à Valenciennes, faubourg Notre-Dame.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Séance du 3 décembre 1886

Présidence de M. Julien LAGACHE, maire

Compte-rendu analytique du « Journal de Roubaix »

(Suite. — Voir le n° du 26 décembre)

Enseignement : installation d'un cours de coupe à l'ecole de filles de la rue des Anges.

M. A. FAIDHERBE lit ce rapport :

« Messieurs, les cours de coupe établis dans nos écoles publiques ou libres gratuites, sont tous fréquentés assidument par de nombreuses jeunes filles. Aujourd'hui, les ouvrieres commencent à s'y rendre au sortir de l'atelier, et il importe de mettre ces cours à leur portée. C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous proposer d'en établir un dans l'école de filles de la rue des Anges, et de voter à ce sujet une somme de 400 francs à inscrire au budget ordinaire de 1887.

» Ce sera une légitime satisfaction donnée au populeux quartier du Fontenoy.

» Signé : Faidherbe, Buisine, L. Cordonnier, F. Roussel, Heyndrickx, P. Dazin, N. Comerre, Dr Carrette, L. Delannoy. »

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Bâtiments municipaux ; gymnase municipal ; établissement d'un tir

M. LE DOCTEUR CARRETTE donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs, depuis quelque temps, le Gymnase municipal est pourvu de tout l'ustensile nécessaire à l'établissement d'un tir.

» Nous venons vous proposer de combler la lacune qui s'opposait à l'exercice de ce tir, c'est-à-dire d'approprier à cet effet une bande de terrain de 4m00, prise sur le jardin de l'école communale de la rue du Moulin, selon le plan ci-joint, et de construire un mur de séparation entre les deux propriétés municipales.

» La dépense est imputable sur le crédit de 2,500 fr. voté le 29 octobre 1884.

» Signé : Dr Carrette.»

M. LE DOCTEUR DERVILLE. — Il me semble qu'en commission il avait été bien entendu que nous aurions cinq mètres. Nous avions demandé vingt mètres, on nous en avait promis dix ; ce rapport fut arrêté sur la base de cinq et maintenant on conclut à quatre ! et voilà tout ce que l'on nous permet de prendre sur notre propre terrain.

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — Il est exact que la surface de cinq mètres carrés avait été admise en commission; mais, lorsque je me suis présenté à la mairie pour prendre possession du dossier, il m'a été dit que quatre mètres suffiraient et qu'il ne fallait pas indiquer une contenance supérieure dans mon rapport.

M. LE MAIRE. — Il a été reconnu que quatre mètres de surface rempliraient parfaitement le but désiré.

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées.

Mont-de-Piété ; budget primitif de 1887

M. LOUIS CORDONNIER lit ce rapport :

» Messieurs, vous avez renvoyé, aux 2mes et 1res commissions, le projet du budget primitif du Mont-de-Piété pour 1887.

» Les recettes ordinaires et extraordinaires s'élèvent à. . . . . 521.100 fr.

» Les dépenses ordinaires et extraordinaires s'élèvent à. . . . . 512.800 »

» Résultat, un excédent de . . . . 8.300 fr.

» Ce document est revêtu des signatures de MM. les membres du Conseil d'administration ; après l'avoir examiné, nous l'avons trouvé régulièrement établi ; nous vous prions de vouloir bien l'homologuer à votre tour.

» Signé : L. Cordonnier, Dazin, Faidherbe, Comerre, Buisine. »

Le Conseil homologue le projet.

Hospices : budget primitif de 1887

M. G. HEYNDRICKX lit ce rapport :

» Messieurs, les 2mes et 1res commissions ont examiné le budget primitif des Hospices pour 1887.

» Les recettes totales s'élevent à. . 357.778 fr. 78

» Les dépenses sont de. . . . . 356.209 fr. 16

» Il y a donc un excédent de recettes de 1.569 fr. 62

» Ce document étant régulièrement établi, nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien le revêtir de votre homologation.

» Signé : G. Heyndrickx, Buisine; Comerre, Faidherbe, Dazin, L. Cordonnier. »

Le Conseil homologue le budget.

Propositions Diverses

Postes et télégraphes. — Demande de création de nouveaux bureaux et de nouveaux emplois de facteur à Roubaix.

M. LE DOCTEUR CARRETTE. — Messieurs, mon but en prenant la parole est de vous entretenir du régime postal sous lequel nous vivons à Roubaix. Ce sujet nous a déja occupés dans quelques-unes de nos dernieres séances. Nous avons obtenu quatre nouveaux facteurs pour ce service ; c'est là une concession insuffisante et, quand je dis concession faite, je devrais dire : c'est un commencement de justice réparatrice. Il faut le dire, nous avons été fort mal servis jusqu'ici. Si c'est une vérité incontestable que c'est le génie d'une cité joint à son esprit de labeur qui fait sa force et sa suprématie, en industrie, il faut encore, pour que la prospérité s'en suive, des conditions secondaires qui ont une grande importance. Il faut la multiplicité des communications à l'extérieur et la célérité des correspondances postales.

Je prétends que cette dernière condition a été tellement négligée qu'il nous faut du moins réparer le temps perdu. Constatons d'abord que nous sommes dans une infériorité remarquable à ce sujet, en comparant notre service à celui d'une ville voisine, Lille, par exemple.

Lille est double de Roubaix en nombre d'habitants et en étendue de territoire. Le temps n'est plus où nous nous contentions d'être sa vassale ; nous nous contentons d'être son émule et, si j'avais pu m'assurer du chiffre de nos affaires avec la poste, j'ai la certitude que nous avons la supériorité, ou, du moins, une supériorité relative.

Roubaix a un bureau, Lille huit ; Roubaix, vingt-deux facteurs pour la poste, Lille quatre-vingts; Roubaix, huit facteurs télégraphiques, dont deux gamins, Lille, trente.

Sur quatre-vingts facteurs, Lille en a soixante pour les lettres et vingt pour les imprimés, ce qui lui permet de recevoir plus régulièrement et plus vite ses lettres à la même heure.

Vous voyez par cet exposé, Messieurs, que notre personnel postal est fort loin d'être en rapport avec celui de Lille pris pour terme de comparaison.

Depuis l'adjonction de nouveaux facteurs, notre service est-il amélioré? Si j'en crois les rapports qui me sont adressés, il ne me semble pas l'être.

Je ne puis vous parler que d'un coin de Roubaix, mes renseignements n'étant pas plus étendus, et je prends d'abord le quartier Ste-Elisabeth sis entre les rues de Lannoy, du Tilleul et Saint-Jean.

Il y a seize ans, les commerçants de ce quartier avaient une distribution le matin à huit heures, le soir à deux heures et quart, aujourd'hui, (4 décembre) le premier courrier leur est distribué à dix heures du matin, le courrier de onze heures n'est pas distribué; celui du soir avec les lettres de onze heures se distribue à quatre heures. Voyez donc cet agent commercial obligé d'attendre jusqu'à dix heures du matin pour être fixé sur sa besogne de la journée.

On peut dire de cet état de choses : c'est le progrès à rebours. Maintes réclamations ont été faites par ce quartier; ça a toujours été peine perdue. Je dois mentionner aussi que, depuis le dernier exercice, s'il y a tant de temps perdu, c'est à cause de l'itinéraire. La tournée commence par la rue des Longues-Haies (Estaminet Barot) et dessert ensuite la rue du Château pour retourner dans le même quartier.

Le même inconvénient nous semble exister à la rue de Lille. Le facteur fait : 1° la rue de Lille jusqu'à la rue des Arts : 2° descend la rue de Lille pour desservir la rue des Loups ; 3° fait le boulevard de Paris jusqu'à l'avenue Henri Bossut, puis, il descend le boulevard et, 4° fait la rue Chanzy ; il descend cette rue et remonte la rue de Lille jusqu'à la rue des Arts. Le temps de ce facteur se passe, vous le voyez, en allées et venues, si bien que la rue Chanzy, où il y a beaucoup de patentés, bureau de contribution, bureau d'enregistrement, est desservie trois quarts d'heure plus tard qu'avant le 1er décembre ; d'autre part, les télégrammes n'y sont reçus que deux heures et demie après le dépôt au bureau d'expédition.

En résumant les plaintes commerciales et surtout du commerce intermédiaire qui n'a point la faculté d'avoir une boite à la poste et des commis pour aller chercher ses lettres.

Eu égard d'autre part à notre nombre restreint, et de facteurs, et de bureaux, insuffisance qui retarde l'arrivée des correspondances, comme elle occasionne de grands déplacements pour le dépôt d'échantillons, lettres chargées, etc;

Je viens émettre le vœu que le nombre des facteurs soit renforcé, et que le nombre des bureaux de poste soit porté au moins à quatre.

M. VINCHON. — Dans la situation actuelle, on est tenu d'envoyer chercher son courrier si on veut l'avoir de bonne heure.

M. HEYNDRICKX. — Il est très exact que le quartier Ste-Elisabeth n'est desservi que tardivement. Nous ne recevons notre courrier qu'à onze heures et demie et trois heures.

M. HARINCKOUCK. — Nous ne pouvons qu'appuyer la demande de M. le docteur Carrette.

M. FAIDHERBE s'associe aux observations que le Conseil vient d'entendre et propose de demander à M. le docteur Carrette et à ses collègues de formuler un vœu comme conclusion : on pourrait demander à l'admistration supérieure de créer à Roubaix des emplois de facteurs et des bureaux de poste, proportionnellement au nombre de ceux existant dans les autres villes de la région.

M. CORDONNIER. — Je propose de désigner, séance tenante, une commission de quatre membres qui serait chargée d'examiner la proposition de M. le docteur Carrette et de formuler un vœu en conséquence.

Le Conseil adopte cette proposition et, sur la proposition de M. le Maire, désigne MM. le docteur Carrette, Cordonnier, Faidherbe et Alfred Reboux pour faire partie de la commission dont il s'agit.

Chemin du Fresnoy. — Rue du Bas-Fresnoy. — Changement de dénomination. — Proposition de M. Pierre Destombes.

M. P. DESTOMBES. — Messieurs, trois voies contiguës aboutissant au boulevard d'Armentières portent les noms de : rue du Fresnoy, chemin du Fresnoy, rue du Bas-Fresnoy; de là, confusion. Pour obvier à cet inconvénient, j'ai l'honneur de proposer au Conseil : 1° de donner au chemin du Fresnoy, le nom de rue du capitaine Aubert, m'inspirant en cela de la décision prise par vous sur la proposition de M. Watine ; 2° de dénommer rue Cuvier, la rue du Bas-Fresnoy (section du chemin d'intérêt commun n° 112 comprise entre la rue de Mouveaux et le boulevard d'Armentières). Cette voie étant commune à Roubaix et Tourcoing, il y aurait lieu de demander au Conseil municipal de cette dernière ville de vouloir bien à son tour accepter la dénomination de rue Cuvier.

En ce qui concerne le rue du Fresnoy, elle garderait le nom qu'elle porte actuellement.

La proposition, mise aux voix, est adoptée.

(*A suivre*).

CONCERTS ET SPECTACLES

Grand-Théâtre de Roubaix. — *La Tour de Nesle.* — Cette pièce n'a pas été interprétée par notre troupe dramatique avec le talent qu'elle a déployé dans le drame du *Petit-Jacques*. A part Mme Nancy qui, comme toujours, a été excellente comédienne, connaissait à fond son rôle, et a été une Marguerite de Bourgogne de belle prestance, les autres acteurs, pour la plupart, ont trop compté sur le secours du souffleur, ce *deus ex machina*. A quoi cela tient-il ? Il est à croire que les difficultés d'une première représentation, les effets inouïs de mémoire que doivent faire les acteurs pour apprendre leurs rôles, y sont pour quelque chose. Mais le spectateur ne peut entrer dans ces considérations.

D'autre part, certains rôles secondaires mal joués jettent un froid sur toute la pièce. Espérons que la prochaine représentation sera plus meilleure. Nous l'espérons d'autant plus que notre troupe dramatique compte d'excellents sujets. Au point de vue historique, il y a peut-être aussi à formuler certaines réserves sur lesquelles nous reviendrons. MERLIN.

Théâtre Deschamps. — Le grand drame historique en six parties de M. Charles Garand : *Les Orphelins de la République de Venise*, et le drame-vaudeville en cinq actes de MM. Dennery et Lemoine

---

FEUILLETON DU 28 DÉCEMBRE 1886. — N° 8

LA CASSETTE DE FER